

Kinshasa, RD Congo, 21 février (Infosplusgabon) - Le Bureau conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme (Bcudh) a enregistré au moins 7 morts dont 2 femmes, lors de la répression des manifestations publiques pacifiques organisées, le 21 janvier 2018, par le Comité laïc de coordination (CLC), soutenues par des partis politiques de l'opposition et des mouvements citoyens, afin d'exiger le respect de l'Accord du 31 décembre 2016 et la tenue des élections, a déclaré, mercredi au cours de la conférence hebdomadaire de l'ONU, le directeur du Bcudh, Abdoul Aziz Thioye.

Le Bcudh qui présentait la situation des droits de l'Homme en RD Congo pour le mois de janvier, a fait savoir qu'outre les 7 personnes tuées par des agents des forces de sécurité et de défense à Kinshasa, 47 personnes ont été blessées et 121 arrêtées arbitrairement à travers le pays, a-t-il souligné.

Pour M. Abdoul Aziz Thioye, le nombre de victimes de ces manifestations pourrait être plus élevé, des équipes du Bcudh s'étant vu refuser l'accès à certaines morgues et centres de détention et ayant été chassées de certains sites par les forces de défense et de sécurité, menacées et agressées physiquement, les empêchant ainsi de mener à bien leurs activités de suivi et vérification d'allégations de violations des droits de l'Homme.

Durant le mois de janvier, a-t-il affirmé, le Bcudh a documenté 744 violations des droits de l'Homme sur l'ensemble du territoire de la RD Congo, soit une légère baisse par rapport aux 787 violations documentées en décembre 2017, mais un nombre supérieur à la moyenne mensuelle des violations enregistrées en 2017.

Par contre, le Bcnudh a documenté en janvier 2018, 103 violations des droits de l'Homme et des libertés fondamentales liées à des restrictions de l'espace démocratique sur l'ensemble du territoire.

Ce nombre, qui a plus que doublé en un an, démontre une persistance toujours plus importante des restrictions de l'espace démocratique depuis 3 ans. Les principaux auteurs présumés de ces violations restent les agents de la Police nationale congolaise (PNC), avec pratiquement 50% des violations documentées ce mois-ci, suivis par les militaires des Forces armées de la RD Congo, 30% (Fardc).

Les violations les plus rapportées sont les atteintes au droit à la liberté de réunion pacifique (34 violations) ainsi qu'à la liberté et à la sécurité de la personne (29 violations). Les membres d'organisations de la Société civile (57 victimes) ont particulièrement été visés, ainsi que des journalistes (6 victimes).

FIN/INFOSPLUSGABON/IRT/GABON 2018

© Copyright Infosplusgabon